



CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT ET DU SUPPORTEUR

Saison 2022-2023

Club de soccer Baie-des-Chaleurs

1. Je n'impose pas à mon enfant de jouer au soccer contre son gré;
2. J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté envers son équipe et le Club de soccer Baie-des-Chaleurs;
3. J'encourage mon enfant à développer ses habiletés et son esprit sportif;
4. Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir et non pour le mien;
5. J'accepte les limites de mon enfant, ainsi que celle de son équipe, et je ne projette pas d'ambitions démesurées sur eux;
6. Je considère la victoire comme un des plaisirs du sport. Je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage;
7. Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres compétiteurs;
8. Je ne ridiculiserai pas un joueur qui a commis une faute ou perdu la partie;
9. Je maîtriserai mon tempérament et utiliserai un langage convenable et respectueux en tout temps, car je m'expose à des sanctions : les bagarres et les agressions verbales ne sont pas tolérées;
10. Je m'efforce de connaître les règles du sport pour éviter que l'ignorance ne biaise mon jugement envers les décisions des entraîneurs et des officiels;
11. Je comprends la tâche difficile des arbitres et je respecte leurs décisions en faisant preuve de civisme;
12. Je n'émettrai aucun commentaire, direct ou indirect, qui a pour but d'influencer la décision d'un arbitre ou de contester sa décision que ce soit avant, pendant ou après une partie;
13. Je respecte les entraîneurs et le personnel du Club de soccer Baie-des-Chaleurs et suis conscient de leur implication bénévole;
14. Je ne consommerai aucune boisson alcoolisée, aucune cigarette ni aucune autre substance illicite sur les terrains de jeux comprenant aussi les stationnements, les bâtiments et tout autre espace à proximité des surfaces de jeu;
15. Je ne me présenterai pas sur les terrains de jeux, comprenant aussi les stationnements, les bâtiments et tout autre espace à proximité des surfaces de jeu, avec des facultés affaiblies conséquemment à une consommation d'alcool ou de substances illicites.
16. En cas de non-respect de celui-ci, je comprends que je m'expose à des pénalités, et ce, pour le mieux-être de l'équipe de mon enfant et du Club de soccer Baie-des-Chaleurs.